



ESTIMATION

N° D202511-837

En date du 19/11/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

M. Jonathan Lemaistre

5 Quai de la République
Conflans-Sainte-Honorine Conflans-Sainte-Honorine

Assainissement

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	Travaux préparatoires				
1.1	Repérage et marquage du réseau existant Repérage des réseaux existants, marquage au sol du tracé de raccordement	1 fft	180,00 €	10.0 %	180,00 €
1.2	Dépose fosse septique ou installation existante Démontage et évacuation de l'ancienne installation d'assainissement non conforme	1 fft	850,00 €	10.0 %	850,00 €
1.3	Neutralisation fosse existante Vidange, nettoyage et comblement de la fosse existante selon normes	1 u	450,00 €	10.0 %	450,00 €
2	Terrassement				
2.1	Terrassement en tranchée - sol argileux Terrassement de tranchée largeur 0,60m, profondeur 1,20m en sol argileux, évacuation des terres excédentaires	15 ml	195,00 €	10.0 %	2 925,00 €
2.2	Lit de pose en sable Fourniture et mise en place de sable 0/4 pour lit de pose et enrobage des canalisations, épaisseur 10cm	2,5 t	115,00 €	10.0 %	287,50 €
3	Fourniture et pose des canalisations				
3.1	Canalisation PVC assainissement Ø160mm Fourniture de tuyau PVC CR8 Ø160mm pour eaux usées, conforme NF	15 ml	32,50 €	10.0 %	487,50 €
3.2	Pose canalisation PVC Ø160mm Pose et assemblage des canalisations PVC Ø160mm avec pente réglementaire de 2cm/m	15 ml	28,00 €	10.0 %	420,00 €
3.3	Regard de visite Ø315mm Fourniture regard de visite béton préfabriqué Ø315mm avec tampon fonte D400	2 u	285,00 €	10.0 %	570,00 €
3.4	Pose regard de visite Pose et scellement des regards de visite, réglage en hauteur et raccordement	2 u	220,00 €	10.0 %	440,00 €

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
4	Raccordement au réseau public				
4.1	Boîte de branchement sur réseau public Fourniture boîte de branchement avec siphon disconnecteur conforme	1 u	320,00 €	10.0 %	320,00 €
4.2	Raccordement sur collecteur public Raccordement au collecteur public, pose boîte de branchement, étanchéité et test de conformité	1 u	1 580,00 €	10.0 %	1 580,00 €
5	Essais et contrôles				
5.1	Test d'étanchéité des canalisations Essai d'étanchéité à l'eau ou à l'air selon normes NF EN 1610, fourniture du PV de conformité	1 fft	280,00 €	10.0 %	280,00 €
5.2	Inspection vidéo des canalisations Passage caméra dans les canalisations pour vérification de la pose et fourniture du rapport vidéo	1 fft	350,00 €	10.0 %	350,00 €
6	Remise en état				
6.1	Remblaiement des tranchées Remblaiement des tranchées avec tout-venant compacté par couches successives	15 ml	55,00 €	10.0 %	825,00 €
6.2	Remise en état terrain engazonné Remise en état des surfaces avec terre végétale et réengazonnement	20 m2	18,00 €	10.0 %	360,00 €
6.3	Évacuation gravats et terres Évacuation en déchetterie des gravats, terres excédentaires et déchets de chantier	2 t	195,00 €	10.0 %	390,00 €
7	Démarches administratives				
7.1	Les frais de participation au service public d'assainissement collectif (PFAC ou RAC) et redevances diverses auprès de la collectivité ne sont pas inclus dans ce devis et restent à la charge du client				
Modalités et conditions de règlement :			Total net HT	10 715,00 €	
Ce document est une estimation et non un devis.			TVA (10.0%)	1 071,50 €	
Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.			Total TTC	11 786,50 €	
Net à payer 11 786,50 €					

Offre valable jusqu'au **19/12/2025**

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Bon pour accord et signature

Fait le :

À :